



Date de l'autorisation : 17/04/2012

Ce médicament est un médicament homéopathique à nom commun soumis à [enregistrement](#).

Aucune indication thérapeutique, aucune posologie et aucune notice ne sont attribuées aux médicaments homéopathiques à nom commun. En effet, pour ces médicaments, il revient aux professionnels de santé d'en déterminer l'indication (pathologies ou symptômes) et la posologie. L'indication et la posologie sont ainsi adaptées à chaque patient en prenant en compte les données de l'usage traditionnel homéopathique. Ces médicaments peuvent être délivrés par le pharmacien sans prescription médicale.

## Indications thérapeutiques

Pas d'indication thérapeutique

## Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

## Composition en substances actives

- Granules (Composition)
  - > ignatia amara pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH
- Pommade (Composition)
  - > ignatia amara pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH (pommade à 4 %)
- Comprimé (Composition)
  - > ignatia amara pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH
- Solution buvable en gouttes (Composition)
  - > ignatia amara pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH
- Poudre orale (Composition)
  - > ignatia amara pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH
- Solution buvable en ampoules (Composition)
  - > ignatia amara pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH

# Présentations

Pas de présentation à afficher

## Service médical rendu (SMR)

Pas de SMR disponible pour ce médicament ([plus d'informations dans l'aide](#))

## Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament ([plus d'informations dans l'aide](#))

## Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : BOIRON
- Conditions de prescription et de délivrance : Aucune
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Enregistrement homéopatique en procédure nationale
- Code CIS : 6 667 144 1